



ArcelorMittal

communiqué de presse

Lancement de la concertation préalable sur le projet de production d'acier à basse émission de CO₂ sur le site ArcelorMittal France de Dunkerque

Dunkerque, le 17 novembre 2022 – **ArcelorMittal France, RTE et GRTgaz ouvrent le 23 novembre une phase de concertation préalable sur le projet de production d'acier à faible émission de CO₂.**

Quels sont les objectifs du projet de production d'acier à basse émission de CO₂ sur le site ArcelorMittal de Dunkerque ?

La société ArcelorMittal France porte un projet visant à décarboner la production d'acier à Dunkerque en substituant le procédé historique par le procédé à basse émission de CO₂. Le projet consisterait essentiellement à remplacer partiellement l'ancienne filière de production (dite « Haut-fourneau/Convertisseur ») par de nouvelles installations (1 unité de réduction directe + 2 fours électriques) en conservant sa capacité de production actuelle de 6,8 Mt d'acier par an.

Ce projet permettra à ArcelorMittal de mettre en œuvre l'un des trois piliers de la stratégie de décarbonation en Europe dont les objectifs sont de :

- 1) Réduire ses émissions de CO₂ de 35% à l'horizon 2030 ;
- 2) Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Les porteurs du projet

ArcelorMittal France

Le groupe ArcelorMittal, présent dans 60 pays, compte 158 000 salariés. Il fournit des aciers de haute qualité pour de grands secteurs d'activité tels que l'automobile, le bâtiment, l'énergie - dont les énergies renouvelables, l'emballage et l'industrie.

ArcelorMittal France est constitué d'un site administratif à Saint-Denis et de sept sites industriels interconnectés : l'usine de production d'acier de Dunkerque et six sites de finissage (Mardyck, Desvres, Montataire, Basse-Indre, Mouzon et Florange) alimentés par les trains de laminage à chaud de Dunkerque et Florange. Les usines d'ArcelorMittal France sont implantées à proximité des grandes entreprises du secteur automobile européen.

GRTgaz

GRTgaz est un leader européen du transport de gaz et un expert mondial des systèmes gaziers. En France, l'entreprise exploite plus de 32 000 km de canalisations enterrées pour transporter le gaz des fournisseurs vers les consommateurs raccordés à son réseau.

En vertu des missions de service public qui lui sont conférées, GRTgaz assure le raccordement et l'accès, dans des conditions non discriminatoires, au réseau de transport de gaz naturel.

Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour accueillir sur son réseau un maximum de gaz renouvelables, y compris l'hydrogène, soutenir ces nouvelles filières et contribuer ainsi à l'atteinte de la neutralité carbone.

En tant que gestionnaire du réseau de transport de gaz, GRTgaz étudie la demande de raccordement du projet de décarbonation d'ArcelorMittal France au réseau de transport de gaz naturel, ce qui confère à GRTgaz, le rôle de co-maître d'ouvrage.

RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés.

RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières.

En vertu de ses missions de service public, RTE assure le raccordement et l'accès, dans des conditions non discriminatoires, au réseau public de transport d'électricité.

En tant que gestionnaire du réseau public de transport d'électricité en France, RTE étudie la demande de raccordement du projet de décarbonation d'ArcelorMittal France au réseau public de transport d'électricité, ce qui confère à RTE le rôle de co-maître d'ouvrage.

Quelles sont les informations-clefs de la concertation ?

Les 3 maîtres d'ouvrage ont saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) le 24 juin 2022. Celle-ci a décidé l'organisation d'une concertation préalable, pour laquelle elle a désigné deux garant.e.s : Madame Anne-Marie ROYAL et Jean-Michel STIEVENARD.

Convaincus de la nécessité d'ouvrir le dialogue avec les habitants et les acteurs du territoire, ArcelorMittal France, GRTgaz et RTE abordent cette concertation avec la volonté de présenter le projet au public, de répondre à l'ensemble des questions qu'il pourrait susciter et d'enrichir les réflexions en cours.

Cette concertation se déroule du 23 novembre 2022 au 12 février 2023, sur le périmètre de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD). Plusieurs événements sont organisés afin de diversifier les thématiques abordées et de favoriser l'inclusion de tous les publics : des réunions publiques aux rencontres de proximité dans les lieux fréquentés par les habitants de la CUD.

Plusieurs outils d'information et de participation sont mis à la disposition de tous : un dossier de concertation et sa synthèse, un dépliant d'information avec carte T distribué dans toutes les boîtes aux lettres du périmètre, un site internet participatif dédié à la concertation : concertation-amf-decarbonation.fr

Le projet en quelques chiffres

- Un investissement de 1,4 milliard d'euros, dont 85 millions pour les raccordements électrique et en gaz ;
- Une capacité de production de 6,8 millions de tonnes d'acier par an (soit 40% de l'acier produit en France) ;
- Un procédé qui réduit l'émission de CO₂ par tonne d'acier produite de 1,8 million à 0,5 million de tonnes ;
- La réduction des émissions de CO₂ d'ArcelorMittal France à hauteur de 36% ;
- Une mise en service prévue en 2026 ;
- La pérennisation des 3 200 emplois du site d'ArcelorMittal Dunkerque.

Contacts presse ArcelorMittal France

ArcelorMittal France (à Dunkerque) :

Alexandre Delabre

+33 (0)6 18 11 93 35

alexandre.delabre@arcelormittal.com